

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1141 accordant une subvention de 150.000 fra la Ligue de football de la Côte française des Somalis,

n° 1141

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 novembre 1948

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro
30 novembre 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 7 août 1954 portant extension aux colonies des dispositions du décret du 25 juin 1924, eur le contrôle des subventions aux sociétés, modifié par le décret du 19 juin 1936 : Vu la demande en date du 12 novembre 1948du président de la Ligue de football de la Côte française des Somalis

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une subvention de cent cinquante mille francs (150000 francs) est accordée à la Ligue de football de la Côte française des Somalis pour l'encouragement et le développement des sports dans le territoire, Il sera produit un compte d'emploi de cette subvention dans les formes prescrites par les actes administratifs susvisés. Art. 2. — La dépense est 1m putable au

chapitre 12, article 8, paragraphe 1er, 2e, du budget local (exercice 1948). Art. 3. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation:Le Secrétaire général,CHAMBOREDON.